

Organisation scolaire 2026-2027

Bonjour à vous toutes et tous,

L'arrivée du printemps est très attendue surtout avec le mois de mars qui nous a donné du fil à retordre avec les températures en dents de scie. Nous avons quasiment assisté à un retour progressif après la semaine de relâche avec trois journées pédagogiques « tempête » en si peu de temps. Le mois de mars avec son imprévisibilité est enfin derrière nous! On entame une période intéressante au point de vue des températures printanières et des journées qui s'allongent, mais un peu stressante par rapport à la sécurité d'emploi. Vous le savez, nous avons perdu les cotes de défavorisation 9 et 10 de toutes les écoles primaires du CSS actuellement considérées en milieu défavorisé. Il y aura possiblement quelques pertes de postes enseignants causées par l'augmentation du nombre d'élèves par classe dans les 7 écoles concernées. Cependant, deux nouvelles écoles primaires s'ajouteront à la liste des écoles situées en milieux défavorisés soient Maria-Goretti et Notre-Dame-De-Lourdes. Cela crée donc des situations anxiogènes pour les enseignantes et les enseignants qui pourraient se retrouver en perte de poste. Ça chamboule l'organisation, ça nous déstabilise sans oublier toutes les coupures de services en lien avec le changement de cote. Nous avons fait des démarches auprès du CSS et de la FSE, poser des questions, exprimer notre frustration par rapport à cette nouvelle mise à jour de cette liste. Nous sommes conscients que cette situation est dérangeante et sachez que nous sommes disponibles pour répondre à vos questions et vous appuyer durant cette période stressante.

Nous ne sommes pas sans penser également aux coupures en éducation qui risquent de nous toucher encore davantage l'an prochain. Y aura-t-il des garanties d'embauche dans notre CSS pour les enseignantes et enseignants précaires? Pour le moment, nous ne sommes pas en mesure de vous rassurer face à ce questionnement, mais nous travaillons très fort sur ce dossier qui nous tient à cœur, surtout dans le contexte de pénurie d'enseignants qui sévit sur notre territoire.

Nous tenons à vous informer qu'il est important de vérifier les différentes étapes de la sécurité d'emploi et de respecter les dates butoirs d'inscriptions aux différentes séances d'affectation et de mutations. Vous pouvez consulter l'échéancier sur l'intranet du CSS ou le document regroupant les principales dates à retenir à la fin de notre Informa. Il ne faut surtout pas hésiter à appeler au bureau lorsque vous avez des questions ou des préoccupations en lien avec tout ce processus. Nous sommes disponibles pour vous accompagner et vous rassurer lorsque nous sommes en mesure de le faire.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un printemps hâtif et parsemé de beaux moments auprès de vos élèves. C'est la dernière ligne droite avant le congé estival que vous mériterez amplement.

Joyeuses Pâques!

Mario Simard

Julie Morin

Andrée Ducharme



Assemblée générale annuelle

Auditorium de la
Polyvalente des Quatre-Vents
19 mai 2026, à 18 h 30

Congé de cotisations syndicales



En mai prochain, après l'analyse des états financiers du SEPB (CSQ), nous vous offrons un congé de cotisations syndicales de 20 jours sur les paies du 7 et 21 mai prochain. Ainsi les surplus sont retournés aux membres en congé de primes et la portion restante, s'il y a lieu, sera réinvestie dans le FRS (Fonds de résistance syndicale), fonds qui sert à la défense des membres et à l'action-mobilisation.


Mentorat

Vous êtes peut-être déjà au courant, mais il a été statué en comité insertion professionnelle que les nouveaux mandats pour les mentors seront effectifs pour une période de 4 ans. Les enseignantes et enseignants intéressés à effectuer ce type de travail sont invités à s'informer auprès de leur direction ou du SEPB (CSQ) afin de valider s'il y aura renouvellement de mentor dans leur école pour la prochaine année scolaire. Il est important aussi de mentionner que les mentors actuels qui sont intéressés à conserver leur poste pourront à nouveau soumettre leur candidature.

Rabais offerts aux membres

Être membre d'un syndicat affilié à la Centrale des syndicats du Québec, ça rapporte! Grâce aux ententes négociées par la CSQ avec plusieurs grandes bannières, vous avez accès à une variété de rabais avantageux.

Consultez notre site Internet pour découvrir toutes les ententes en vigueur pour l'année 2026 et profiter pleinement des avantages offerts.

Avantages du membre 

Ristourne - La Personnelle



En matière d'assurance, la CSQ a choisi de faire affaire avec Les protections RésAut CSQ/La Personnelle. Chaque nouvelle adhésion ou renouvellement de la police d'assurance auto ou habitation par nos membres donne une ristourne au syndicat.

Pour l'année 2025, le SEPB (CSQ) a reçu une ristourne de 2 686 \$ grâce aux 60 nouveaux adhérents et aux 518 renouvellements. Ce montant finance, entre autres, une partie importante du 4 à 7 de la Journée mondiale des enseignants.

Merci à tous les membres de faire confiance aux protections RésAut CSQ/La Personnelle pour votre assurance de dommages. Si vous désirez plus d'informations, cliquez ici : [Offres exclusives](#).



Résultats Assemblée générale du 24 février 2026

Modification des statuts et règlements du SEPB (CSQ)

À la suite des périodes transitoires, tous les postes au Conseil d'administration seront d'une durée de trois ans.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Renouvellement des ententes locales des secteurs jeunes, EDA et FP

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Échelle de traitement au 1er avril 2026

Échelon	Traitement
1	54 119
2	57 734
3	63 142
4	65 633
5	68 222
6	70 912
7	73 708
8	76 614
9	79 637
10	82 776
11	84 580
12	88 176
13	91 924
14	95 829
15	99 901
16	105 432

Dates importantes!

Échéancier procédure d'affectation 2026-2027

